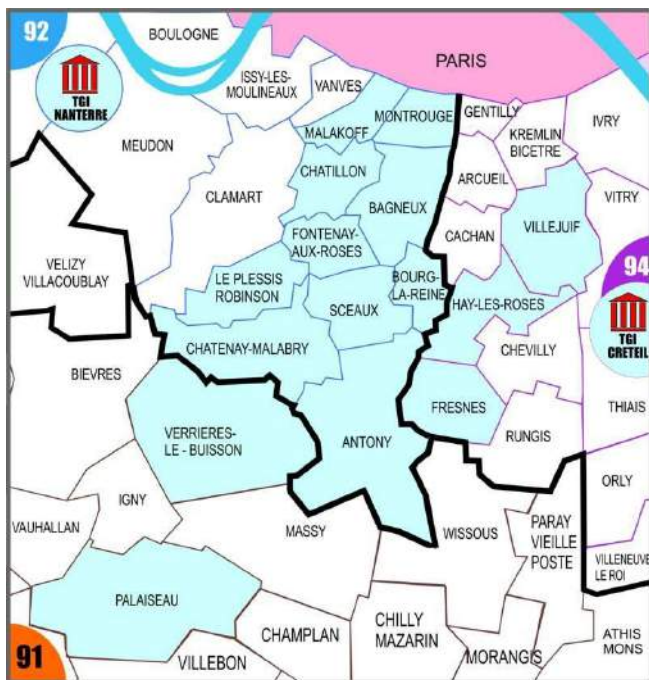


# MEDIATION FAMILIALE du SUD PARISIEN

Des permanences sont assurées sur des communes  
Dans le 92 : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Chatillon,  
Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Malakoff,  
Montrouge, Nanterre et le Plessis-Robinson.  
Dans le 94 : Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif et Créteil.  
Dans le 91 : Palaiseau et Verrières-le-Buisson



L'équipe est composée de cinq Médiateurs  
Familiaux Diplômés d'Etat (DEMF)

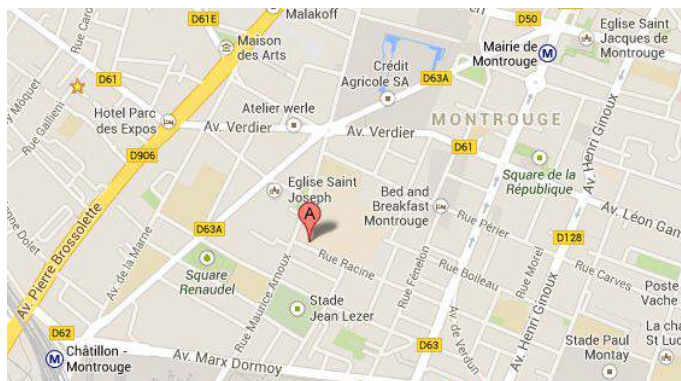
L'Association Dinamic Médiation Familiale  
est adhérente de :  
L'APMF, La FENAMEF, L'UDAF 92 et L'USMF92.

Le service de Médiation Familiale est :  
Prestataire de Service CAF  
Agréé par les Cours d'Appel de Versailles et Paris

# ASSOCIATION DINAMIC MEDIATION FAMILIALE

ESPACE MICHEL COLUCCI

Prendre rendez-vous au : 01 46 01 99 19  
Mail : [dinamic.mediation@gmail.com](mailto:dinamic.mediation@gmail.com)  
Site : [www.mediationfamiliale.info](http://www.mediationfamiliale.info)



88 rue racine 92120 MONTROUGE



Permanence d'information et de Médiation Familiale  
réalisée avec le soutien de :



La Mairie



La CAF 92



Le CG 92



La Région

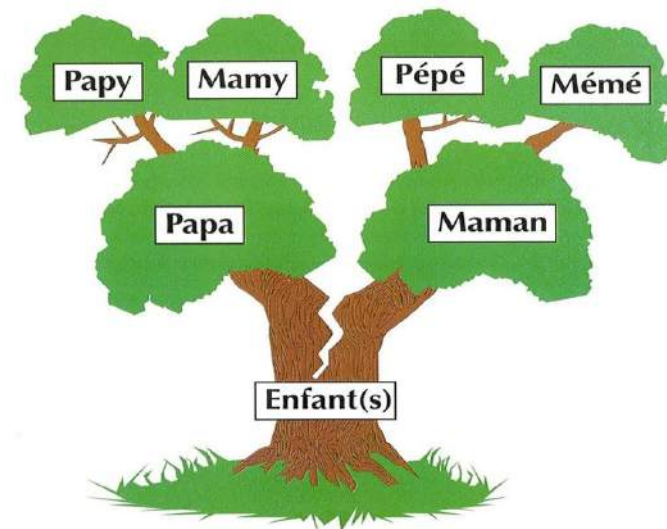


L'Etat

Siège social : 21 Avenue Albert Thomas 92290 Châtenay-Malabry

# ASSOCIATION DINAMIC MEDIATION FAMILIALE

## CONFLITS FAMILIAUX ?



Afin d'éviter une procédure  
conflictuelle  
Prenez un rendez-vous au :

**01 46 01 99 19**

[dinamic.mediation@gmail.com](mailto:dinamic.mediation@gmail.com)

[www.mediationfamiliale.info](http://www.mediationfamiliale.info)

# Vous pouvez faire appel à la médiation familiale

## La médiation familiale

C'est un des moyens pour aider à résoudre les conflits familiaux.

L'objectif est de permettre aux parents d'exercer leurs responsabilités parentales dans un climat de respect mutuel.

Faire appel à la médiation familiale, c'est donner la priorité au bien-être du ou des enfants.

La médiation familiale permet de définir les termes d'un accord satisfaisant pour tous les membres d'une famille.

Le premier entretien d'information est gratuit.

## Le médiateur

Tiers impartial, le médiateur est un professionnel garant du climat de dignité qui encourage le dialogue et la coopération.

## Quand?

- **Avant - Pendant - Après**  
La séparation du couple marié ou non.
- **En cas de rupture du dialogue**
  - entre parents
  - entre parents et enfants majeurs
  - entre grands-parents et parents
  - entre grands-parents et petits-enfants
  - entre les membres d'une famille recomposée

## Pourquoi

- **Pour éviter une procédure conflictuelle**
- **Pour renouer les liens familiaux**
- **Pour trouver les solutions adaptées**  
lors de la séparation des parents
  - la résidence de l'enfant
  - l'organisation de son temps partagé entre ses parents
  - entre grands-parents et parents
  - les modalités de l'exercice conjoint de l'autorité parentale